



Le Débridé

Journal d'information des Retraités CFDT des Vosges • Quadrimestriel



N°11 • Mai 2016 • 2€



AGENDA

- ◆ 20 mai : AG de l'ULR d'Épinal aux Érables à Épinal.
- ◆ 31 mai : AG de l'ULR Haute-Moselotte au lac de Saulxures-sur-Moselotte.
- ◆ 1^{er} juin : Bureau UTR aux Érables à Épinal.
- ◆ 21 juin : Congrès de l'UTR aux Quatre Vents à Ramonchamp.
- ◆ 5 juillet : Bureau UTR à Épinal.
- ◆ 6 septembre : Bureau UTR à Épinal.
- ◆ 11 octobre : Conseil UTR à Épinal.

SOMMAIRE

Lanceurs d'alerte : le pot de terre contre le pot de fer.....	1
Agenda.....	1
2016 : Congrès de la CFDT Retraités des Vosges.....	2
Situation sociale : Le Débridé lance le débat sur le positionnement de la CFDT.....	2
AG de l'ULR de La Plaine et de la SSR Agro-alimentaire.....	4
Manifestation impressionnante à Remiremont.....	4
Invitation et ordre du jour du Congrès.....	5
Bulletin d'inscription au Congrès.....	5

ÉDITO

Lanceurs d'alerte : le pot de terre contre le pot de fer

Les révélations des « Panama Papers », début avril, sont venues à point nommé braquer les projecteurs sur le scandale des paradis fiscaux, au moment où allait s'ouvrir à Luxembourg le procès d'Antoine Deltour, le lanceur d'alerte à l'origine des « LuxLeaks ».

Un lanceur d'alerte, c'est quelqu'un qui refuse de cautionner des pratiques contraires à son éthique professionnelle. N'écoutant que sa conscience, il décide de révéler des faits contraires à la loi ou à l'intérêt général, ou une menace grave pour la santé ou l'environnement (comme Irène Frachon, médecin pneumologue, dans l'affaire du Médiateur). Mais dire la vérité, fût-ce au nom de l'intérêt général, n'est pas sans risques : représailles, licenciement, poursuites judiciaires... Et les « nouveaux héros de la démocratie » sont bien mal protégés ! Beaucoup d'entre eux, des années après les faits qu'ils ont signalés, sont toujours sans emploi ni revenus et ont toutes les peines du monde à assurer leur défense lors des multiples procès intentés contre eux. Encore trop nombreux sont ceux qui se retrouvent isolés et dépourvus de soutien face à des groupes d'intérêts puissamment organisés. Alors qu'ils agissent dans l'intérêt de tous en dévoilant les failles de nos sociétés, ce sont eux qui se retrouvent sur le banc des accusés et encourent des peines qui se veulent dissuasives. Ainsi, Antoine Deltour risque-t-il jusqu'à 10 ans de prison et 1 297 500 € d'amende !

Le lanceur d'alerte spinalien est poursuivi pour avoir volé des documents au cabinet d'audit* dont il venait de démissionner à Luxembourg, et qui ont par la suite été divulgués par des journalistes d'investigation (Edouard Perrin, de Cash Investigation, co-accusé). Ces fuites, appelées « LuxLeaks », révèlent des centaines d'accords fiscaux entre le fisc luxembourgeois et des multinationales, et un système d'optimisation fiscale à grande échelle avec l'aide de cabinets de conseil. En toute légalité et en toute impunité, des milliards sont détournés ! C'est une concurrence déloyale au détriment des entreprises qui paient leurs impôts et une perte de pouvoir d'achat pour les ménages aux revenus modestes qui ont vu leurs impôts augmenter pour compenser. L'évasion fiscale n'est rien d'autre qu'un pillage des recettes publiques des États, les privant des moyens d'investir, de lutter contre la pauvreté et de financer des services essentiels comme la santé ou l'éducation.



© Comité de soutien à Antoine Deltour - CC BY-SA 4.0

(suite page 2)

Le Débridé est édité par l'UTR CFDT des Vosges - 4, rue Aristide Briand - BP 334 - 88008 ÉPINAL CEDEX • ©03 2982 04 32 • Directrice de la publication : **Françoise Pigenel**.
 • Rédacteur en chef : **Jean-Claude Gehin**. • ISSN : 2265-8092. • Dépôt légal : mai 2016. • Illustrations titre : **Pierre Lamboley** [retraité Métaux] (dessins gauche et droite) et **Francis Cuny** [sculpteur] (bonshommes escalier). • Conception et impression : **CIDP** - 18 rue des Glacis - 54000 NANCY - ©03 83 39 45 20 - http://www.cidp.info.

Situation sociale : L

Projet de loi Travail (dit El Khomri) multiplication des scandales et Alain Dollé, secrétaire adjoint

Le Débridé: Face à tous ces problèmes, la CFDT a choisi de chercher des compromis, voire des avancées, quand d'autres appellent aux manifestations de rue et refusent toute évolution, qu'en pensez-vous?



Alain Dollé: La CFDT s'est construite sur l'idée que le syndicalisme tire sa légitimité de sa capacité à être force de proposition et à dialoguer. Depuis quelques décennies, nous nous battons pour obtenir des droits nouveaux. Ce fut le cas en 1982 avec la création de la section syndicale d'entreprise et la reconnaissance du fait syndical dans l'entreprise et l'obligation de négocier (à noter que, déjà, la CGT était contre). Avec la réforme de la représentativité dans l'entreprise, nous avons encore avancé d'un pas supplémentaire. Aujourd'hui, avec la loi El Khomri, certains voudraient nous faire croire que nous sommes prêts à tout accepter. Je rappelle que, dans les Vosges, la CFDT a appelé à manifester devant la Préfecture le 11 mars 2016 et que nous continuons à faire pression, par nos propositions, sur le gouvernement afin d'aménager le texte initial. Le syndicalisme que nous prônons n'a pas pour ambition de s'arc-bouter sur le passé. Les militant(e)s savent que l'entreprise est un lieu de pouvoir et

L'action courageuse d'Antoine a déclenché une vague d'indignation et suscité de nombreux soutiens bien au-delà de nos frontières. D'ores et déjà des avancées ont été obtenues pour une plus grande transparence. Quelle que soit l'issue du procès (qui n'est pas terminé à l'heure où nous écrivons ces lignes), nous devons nous mobiliser pour:

EXIGER LA JUSTICE FISCALE ET PROTÉGER LES LANCEURS D'ALERTE

Signons la pétition lancée par 18 grandes organisations de la société civile, dont la CFDT. Elle appelle les parlementaires à se saisir de l'examen de la prochaine loi anti-corruption (dite «Loi Sapin 2») pour accorder enfin un statut global et une protection effective aux lanceurs d'alerte en France.



<https://www.powerfoule.org/campaigns/panamapapers/lanceurs-dalerte>

«En soutenant un lanceur d'alerte, vous montrez à tous ceux qui hésiteraient à agir selon leur conscience qu'ils peuvent avoir l'espoir d'être entourés de nombreux citoyens convaincus que l'intérêt général doit primer.» Antoine Deltour

Vous pouvez aussi apporter votre contribution au
Comité de soutien à Antoine Deltour - BP 1006 - 88050 EPINAL CEDEX 9
Pour en savoir plus, consultez le site Web : <https://support-antoine.org>

◆ Chantal Converset

* «L'"audit" est la procédure de vérification dans un domaine comptable, fiscal, juridique, ou social confiée à un professionnel dénommé quelquefois "auditeur", dont la mission est de contrôler l'opportunité d'un projet ou la conformité à la loi, d'un acte ou d'une série d'actes juridiques et d'en faire rapport.» (Dictionnaire juridique)

INSTANCE

2016 : Congrès de la CFDT Retraités des Vosges

Le Congrès, c'est tous les quatre ans. Le prochain aura lieu le 21 juin 2016 à Ramonchamp.

Une journée de travail pour écouter les rapports d'activité, d'orientation, y apporter vos contributions, critiques et/ou propositions. Et puis adapter nos statuts. Rapport financier enfin, avec cette fois, un rapport des Commissaires aux comptes garanti.

Souvenez-vous, ce journal (*Le Débridé*) est le résultat d'une orientation du dernier Congrès.

Votre présence nombreuse sera un gage de démocratie et enrichira notre action. Avec bien sûr la convivialité et un repas de midi garanti Haut-Vosgien.

Vous trouverez en page 5 l'invitation et l'ordre du jour du Congrès ainsi que le bulletin d'inscription à retourner dès que possible au Trésorier.

Nous comptons sur vous !

◆ Le Bureau



Le Débridé lance le débat sur le positionnement de la CFDT

(Khomri), augmentation du chômage et de la pauvreté, négociations sur l'assurance chômage, abus financiers : la population n'en peut plus. Le Débridé lance le débat interne avec Jean-Claude Gehin, rédacteur en chef du journal.

que le partage de celui-ci passe par la négociation et le renforcement du syndicalisme. Ce qui est vrai dans l'entreprise l'est aussi avec le gouvernement.

Jean-Claude Gehin : La CFDT est fidèle à ses orientations de Congrès quand elle insiste sur le développement du dialogue social. La proposition de création du Compte Personnel d'Activité est une avancée vers la sécurisation des parcours professionnels qu'elle revendique depuis longtemps. Même si le texte mérite encore d'être amélioré, le projet de loi Travail a été débarrassé de ses points les plus négatifs (plafonnement prud'homal, liberté totale des entreprises en l'absence d'accords). **La CFDT attendra de voir le texte de loi définitif avant de se prononcer.**

Le Débridé : On voit quand même dans les manifs des militants et adhérents CFDT isolés n'affichant pas leur appartenance. Certaines structures CFDT appellent ouvertement aux manifestations. Des militants et adhérents démissionnent ou menacent de le faire... Que leur répondez-vous ?

Jean-Claude Gehin : Que nos militants soient déstabilisés, c'est normal ; moi-même, je me pose des questions. Quand on est confronté à un pouvoir aussi brouillon, à un chômage toujours plus fort, à un accroissement de la pauvreté, à des patrons qui ne savent que pleurer, réclamer et menacer, les militants CFDT sont là pour dénoncer ces situations. Et ce même quand ils sont aux côtés d'autres qui ne souhaitent pas les voir à leurs côtés, qui refusent tout en bloc - et qui demain s'empresseront de réclamer haut et fort l'application de mesures qui seront prises et qu'ils dénoncent aujourd'hui dans la rue. Je ne peux que comprendre ces militants qui en ont marre de sup-

porter les reculs sociaux et les abus des plus riches.

Alain Dollé : Tout au long de mon parcours syndical, j'ai vu des militant(e)s désarçonné(e)s par les positions prises nationalement par la CFDT, souvent d'ailleurs par méconnaissance des positions prises et parce qu'ils sont plus à l'écoute des détracteurs du syndicalisme. Je reconnais également qu'il peut y avoir des désaccords sur des orientations prises par la CFDT, ce qui peut amener à participer à des manifestations, c'est un droit reconnu à tout citoyen. La meilleure des réponses se trouve souvent dans les temps que nous consacrons au débat sur certaines questions qui traversent notre société. Ces débats doivent avoir lieu dans un cadre structuré avec des règles démocratiques.



Le Débridé : Pour optimiser le dialogue social, la CFDT, que l'on sait force de proposition, ne devrait-elle pas y associer une ou des démonstrations de force ?

Jean-Claude Gehin : La CFDT est une force de proposition, elle est aussi une force d'action, elle l'a démontré et le démontre souvent. Dans un contexte aussi dégradé, elle gagnerait à prendre les moyens d'appeler à manifester dans la rue. Pas pour faire comme les autres, mais pour peser sur les sujets qui nous préoccupent : maintien d'une indemni-

sation correcte du chômage, recul de la pauvreté, mise en place d'une véritable sécurisation des parcours professionnels, arrêt des cadeaux sans contrepartie aux entreprises, fin des scandales financiers et des rémunérations patronales honteuses (Peugeot, Air France). Une telle initiative interdirait aux médias de nous caricaturer, tantôt nous montrant à la solde du Medef, tantôt affublant Laurent Berger, notre secrétaire général, du titre de Ministre du travail.

Alain Dollé : La CFDT n'hésite pas quand il le faut à « montrer les muscles ». Mais auparavant il faut vérifier deux choses : 1. avoir été au bout de la négociation avant de tout rejeter en bloc ; 2. avoir vérifié auprès de nos adhérent(e)s que le rapport de force sera une démonstration massive de notre volonté.

Dans le cas précis de la loi El Khomri, la CFDT n'allait pas demander le retrait d'un projet de loi qui allait dans le sens de ce que nous revendiquons depuis des années sur la place de la négociation collective et la sécurisation des parcours de tous les salariés. Nous aurions pu aller dans la rue avec les autres, cela aurait-il changé les choses ? Nous avons fait plus que les autres en faisant des propositions qui ont modifié sensiblement le texte, à tel point qu'aujourd'hui c'est le patronat qui s'y oppose.

Bien sûr, tout n'est pas encore parfait, en particulier sur le droit d'opposition d'un accord, sur la substitution des accords interentreprises, sur les accords types dans les branches, sur le contrat de professionnalisation, etc.

La CFDT continue donc son travail d'organisation syndicale.

Le Débridé : Merci à tous les deux, nous inviterons nos lecteurs à poursuivre le débat au Congrès de l'UTR le 21 juin.

AG de l'ULR de La Plaine et de la SSR Agro-alimentaire

Comme chaque année, les deux structures ont organisé simultanément leur assemblée générale, à la Maison Familiale Rurale de Bulgnéville, le 11 février 2016.

Participation d'une vingtaine d'adhérents, certains accompagnés de leur conjoint. A l'ULR, pilotée par Jacqueline Peres, on salue l'arrivée de Jacques Ferrari, nouveau retraité qui souhaite s'investir, en particulier dans le domaine de la santé, et tout spécialement sur la réparation des maladies professionnelles et accidents du travail.

Les rapports d'activité et d'orientation sont présentés par Jacqueline. Un thème pour l'orientation : « *Vivre ensemble dans notre environnement, s'engager pour chacun et agir pour tous* ». Rapport financier de Pierre Gérard, sans problème.

Les trois rapports sont adoptés.

Au tour de Françoise Pigenel de présenter les rapports pour la SSR Agro. Le thème de l'orientation est le même que celui de l'ULR. Françoise décline toutefois les actions réalisées :

- distribution de tracts sur le tiers-payant, l'adaptation de la société au vieillissement, l'aide à la complémentaire santé, les retraites complémentaires,



De gauche à droite : Pierre Gérard, Claudine Bernard, Françoise Pigenel, Jacqueline Peres.

- participation aux activités UTR, URR, structures professionnelles agro,
- investissement dans les commissions communales ou intercommunales d'accessibilité,
- action sur le logement, en particulier la pérennisation du Foyer Logement de Vittel,
- participation aux réunions pour la mise en place d'une navette pour les + de 60 ans à Vittel,
- incitation des structures agro à développer le module de formation « *Bientôt en retraite* ».

Nouvel exercice de Pierre sur le rapport financier.

Tous les rapports adoptés à l'unanimité.

Claudine Bernard, représentant l'Union départementale CFDT des Vosges à ces assemblées, fait part de sa grande satisfaction devant l'importance de notre activité.

Place ensuite à l'information des participants. Cette année, c'est un secouriste qui est venu donner des conseils sur les actions à mettre en œuvre en cas d'urgence en attendant l'intervention des secours (pompiers, SAMU). Voilà de quoi rendre nos militants encore plus performants. Et pour terminer une matinée de travail bien chargée, rien de tel qu'un bon repas convivial servi par les cuisines de la Maison Familiale.

◆ Jacqueline Peres et Françoise Pigenel

SOCIAL

Manifestation impressionnante à Remiremont

9 mars 2016 : 2 000 manifestants pour défendre le maintien de la maternité au Centre Hospitalier de Remiremont. Une telle démonstration ne s'était pas vue depuis le 22 mars 1995, quand les métallos défendaient la Convention collective que les patrons avaient dénoncée.

Depuis la mi-2015, des bruits couraient sur le projet de l'Agence Régionale de Santé de regrouper le pôle naissance sur le site du futur CH Durkheim d'Épinal, pas encore construit.

Volonté incompréhensible quand la maternité de Remiremont enregistre plus

de 800 naissances chaque année, alors que celle d'Épinal n'en réalise que 500, voire moins. Rappelons que Remiremont assure les naissances pour deux secteurs où les maternités ont été fermées, à savoir Gérardmer et Luxeuil.

Début 2016, pétition en ligne, puis papier (la même) dans tous les lieux accueillant du public (mairies, commerces, etc.).

Enfin, constitution d'un Comité de soutien et appel à manifestation le 9 mars à



l'occasion d'une visite de l'ARS à Remiremont.

Une mobilisation exceptionnelle de toutes les forces locales sans exception.

Et bien sûr, parmi les manifestants, de nombreux retraités, en particulier nos militants CFDT. ◆ Jean-Claude Gehin

Invitation et ordre du jour du Congrès de l'Union Territoriale des Retraités CFDT des Vosges

Date : **Mardi 21 juin 2016**

Lieu : **Village de Vacances Les Quatre Vents • 3 rue d'Alsace • 88160 Ramonchamp**

ORDRE DU JOUR

- 9h00 Accueil des participants et retrait des mandats.
- 9h30 Ouverture du Congrès par l'ULR de Remiremont.
- 9h45 Modification statutaire - Débat et vote.
- 10h00 Rapport d'activité (Françoise PIGENEL) - Débat et vote.
- 11H00 *PAUSE*
- 11h30 Rapport financier (Marie-Laure BARLIER- Roger LEQUY).
Présentation du rapport de la Commission de contrôle.
Débat et vote.
- 12h15 Intervention de l'Union Régionale des Retraités de Lorraine.
- 12h30 *REPAS*
- 14h00 Rapport d'orientation (Alain DOLLE) - Débat et vote.
- 15h30 Élection du Bureau (Collège B).
Proclamation des résultats.
Présentation du nouveau Conseil et réunion.
Élection du/de la Secrétaire Général(e) et du/de la Trésorier(e).
- 16h30 Fin des travaux et clôture du Congrès.

Pour vous rendre au Congrès, pensez au covoiturage !

Cet avis tient lieu de convocation.

Merci de retourner le coupon-réponse ci-dessous pour le 10 juin au plus tard.

◆ Françoise Pigenel

Congrès des Retraités CFDT des Vosges • BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Moyen de vous joindre rapidement (Tél., GSM, email) :

- participera au Congrès de l'UTR le 21 juin 2016
 - et sera accompagné(e) de personne(s)
- participera(ont) au repas.
Nombre de repas (18 €/personne) :

- TRANSPORT :**
- dispose d'un moyen de transport
 - et peut covoiturer personnes
 - souhaite être covoituré(e) (contactez votre ULR).

Bulletin à retourner à Roger LEQUY - 22 rue Claude Cardinet - 88000 EPINAL pour le vendredi 10 juin (dernier délai) accompagné d'un chèque à l'ordre de : UTR CFDT VOSGES en règlement du ou des repas (18 € par repas tout compris).